

Une formation, un métier

Le dessinateur en bureau d'études réalise des dossiers d'études, comprenant la définition du produit matérialisée par des plans d'ensembles et leurs nomenclatures, élaborés numériquement sur logiciels de DAO ou de CAO. Il peut être également amené à définir des notices techniques, précisant les pièces constitutives du produit en vue de sa fabrication, de son montage ou de son utilisation.

CQP
titre inscrit
au RNCP

Objectifs professionnels

Les activités ou missions du dessinateur d'études industrielles portent sur :

- . Production de dessins d'ensembles et de dessins de définition
- . Pratique d'un ou plusieurs logiciels de dessin ou de conception assistée par ordinateur
- . Réalisation ou modification de dossiers d'études d'un produit
- . Réalisation de la cotation fonctionnelle d'un produit ou d'un ensemble et rédaction de sa nomenclature
- . Choix de composants techniques, de solutions techniques ou technologiques en respectant les normes en vigueur et le cahier des charges
- . Participation à la conduite d'une étude, et au suivi de sa réalisation, en assurance qualité et en tenant compte des aspects environnementaux

Débouchés

- . Dessinateur d'études industrielles
- . Technicien d'études
- . Assistant chef de projet bureau d'études

Validation

DOUBLE VALIDATION

- . Un CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) « Dessinateur d'Etudes Industrielles », délivrée par l'UIMM, qualification inscrite au RNCP
- . Un certificat de compétences remis en fin de parcours

RENTRÉES PERMANENTES !

CANDIDATURE

1. Pré-inscription :

De janvier à décembre sur www.instic.fr

2. Entretien individuel de motivation :

Il vise à cerner la motivation et à valider les pré-requis pour la formation choisie et pour l'alternance.

3. Pour les candidats au contrat de professionnalisation :

Le candidat, admissible après l'entretien de motivation, doit signer un contrat de professionnalisation s'il a choisi de suivre la formation en alternance.

PUBLIC

- . Etudiant(e)s de niveau ou titulaire d'un CAP, BEP ou BAC Scientifique, Technologique ou Professionnel, à dominante technique.
- . Salariés d'entreprise justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine, de 3 ans minimum.

3 mois
en
initial

12 mois
en
alternance

Dessinateur d'études industrielles

Programme de formation

formation:
13 semaines

Conception Assistée par Ordinateur

- . AutoCAD 2D / Autocad 3D (AutoDesk)
- . SolidWorks (Dassault)
- . CATIA V5 (Dassault)
- . Option : See Electrical, Caneco, Revit, ArchiCAD, Microstation

Technologie avant-projet

- . Technique de fabrication et de construction
- . Elaboration CC fonctionnelles
- . Normes ISO (assurance qualité)
- . Résistance des matériaux (RDM)
- . Cotation Fonctionnelle

Enseignement général

- . Communication

Bureautique

- . Word
- . Excel
- . PowerPoint

Conduite de projets

- . Réalisation d'études permettant la mise en œuvre des enseignements abordés tout au long du parcours de formation

Organisation et statut durant la formation

En alternance

- . En contrat de professionnalisation ou en stage alterné (6 mois max.), ou en période de professionnalisation
- . Rythme : 1 semaine de formation / 3 semaines en entreprise

En initial

- . Un stage de fin d'étude de 2 mois est recommandé en fin de parcours pour la validation des compétences acquises
- . Possibilité de suivre la formation dans le cadre du CPF, du CIF, d'un CSP ou d'une VAE

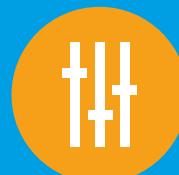
Le contrat de professionnalisation

Avantages du contrat avec INSTIC

- . Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise avec le concours de l'OPCA
- . INSTIC assure la mise en place du contrat avec l'entreprise
- . INSTIC organise et gère le montage administratif du dossier
- . INSTIC réalise un suivi pédagogique



Suivi individualisé:
classe de 15 élèves
maximum.



Possibilité de
personnalisation du
parcours.



Matériel informatique
et support mis à
disposition des élèves.